

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 07/10/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 20/10/2014

Délibération n° D-2014-425

Gratuité exceptionnelle du Centre de Rencontre et de
Communication au profit de l'ANJCA

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

**Parc des Expositions et Foire
Exposition**

**Gratuité exceptionnelle du Centre de Rencontre et de
Communication au profit de l'ANJCA**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par les associations Niortaises afin d'organiser des manifestations.

Par délibération, le Conseil municipal du 20 décembre 2013 a posé les principes tarifaires pour l'accès des associations à ces équipements.

Le Salon des Couleurs 2014, organisé par l'ANJCA, au Centre de Rencontre et de Communication s'est déroulé les 3, 4 et 5 octobre 2014.

Considérant l'intérêt de la manifestation, particulièrement appréciée par les exposants amateurs et les visiteurs, il est proposé d'accorder à titre exceptionnel la gratuité d'usage du Centre de Rencontre et de Communication.

Cette aide est estimée au coût locatif global (matériel compris) à 7 017,24 € HT soit 8 633,04 € TTC (dont 212,36 € TTC de main d'œuvre).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité d'usage du Centre de Rencontre et de Communication à l'ANJCA pour le Salon des Couleurs 2014 qui s'est déroulé du 3 au 5 octobre ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN